



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres de santé

Question écrite n° 62666

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les remarques de la Cour des comptes concernant le double emploi entre les centres d'examens santé et les centres de soins proprement dits. Il est proposé une fusion entre les deux structures, dont le fonctionnement serait moins onéreux. Il lui demande quelle est son opinion en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62666

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10369

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)